

L'association des Riverains du Dinghof
Assoc.dinghof@gmail.com
Vol.41-Folio 75
18 rue de la Wantzenau
67300 Schiltigheim

Schiltigheim, le 15 février 2017

Monsieur Jean-Marie Kutner
Maire de Schiltigheim
67300 Schiltigheim

Lettre ouverte à Monsieur Jean-Marie Kutner, Maire de Schiltigheim pour protester devant l'inertie de la mairie face aux dégradations constatées dans les bâtiments de l'ensemble Debus sis entre les 17 et 35A de la rue d'Adelshoffen

Monsieur le Maire,

L'Association des Riverains du Dinghof souhaite, par la présente, retenir votre attention sur l'état de dégradation inquiétant constaté sur les bâtiments de l'ensemble Debus, comprenant le site dit du *Dinghof*, acquis par la Mairie en 2014.

- 1) **Grange à pan de bois** : à la mi-décembre un arrêté préfectoral prescrivant un diagnostic archéologique et une étude du bâti stoppait net l'opération de dépose des tuiles du toit de la grange, opération initiée dans le cadre du projet immobilier fortement contesté par notre association. Depuis lors, la charpente est à nu, soumise aux intempéries naturelles et aux nuisances humaines. En effet, fin décembre, un ou plusieurs individus ont pénétré sur le site, grimpant dans le toit de la grange et détériorant les poutres de la charpente.
- 2) **Maison à pan de bois fin 17^e siècle, dite du *Dinghof*** : témoin de l'histoire ancienne d'Adelshoffen et faisant l'objet d'un consensus indéniable entre toutes les parties présentes concernées (majorité et opposition municipale, association des Riverains du Dinghof et institutions culturelles) pour une restauration rapide, la maison risque de subir elle aussi les atteintes des intempéries qui lui seraient fortement dommageables si elle n'est pas mieux protégée.
- 3) **Immeuble Debus, 17 rue d'Adelshoffen** : ce bel immeuble des années 1920-1930 dont le porche est orné de quatre grandes peintures, se dégrade à toute allure. En raison sans doute des rigueurs de l'hiver, des canalisations

semblent s'être cassées ces derniers mois, provoquant des fuites conséquentes (eau coulant dans l'escalier de droite) au point que les pompiers ont du intervenir dans la journée du 5 février dernier.

Les services de la mairie ont été avertis à plusieurs reprises des problèmes décrits ci-dessus, concernant aussi bien l'immeuble Debus que la grange, sans pour autant qu'il y ait une réaction apparente de sa part. Or, Monsieur le Maire, votre responsabilité serait mise en cause s'il arrivait le moindre accident humain ou dégradation matérielle. Une des missions de la Mairie n'est-elle pas de faire en sorte que les biens de la commune – à plus forte raison lorsqu'il s'agit de bâtiments anciens et de qualité – soient protégés et mis en valeur ?

Nous demandons par conséquent que les toits de la grange et de la maison du 17^e siècles soient bâchés, en attendant la suite des opérations, et que l'immeuble Debus fasse l'objet des réparations nécessaires. De plus, pour éviter toute nouvelle intrusion humaine sur le site, nous suggérons que le portail de l'immeuble Debus soit systématiquement fermé à clé par ses habitants.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en notre considération.